

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2020 N° 2020-52
--	--

L'an deux mille vingt le vingt sept juillet, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

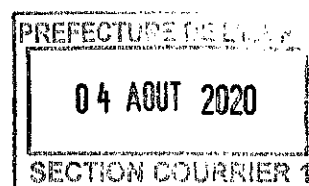
Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juillet 2020

PRESENTS : P.RIGAULT, P.MONIER, JM QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, A.PIERRE, D BRET DREVON, B PEZET, C CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : V.EUGENE pouvoir C ZWOLAKOWSKI, G .JULLIEN pouvoir à P RIGAULT, JM DETROYAT pouvoir à B PEZET.

Elise Gutel a été élue secrétaire

N° 52/ 2020 : Prêts bancaires



Vu le CGCT, notamment son article L2337-3

Vu le budget primitif 2020

Vu la création d'un budget annexe

Vu les délibérations du 29/04/2019 actant les opérations, du 11/06/2020 actant les prêts bancaires et le budget annexe

Pour financer la cure, la maison médicale, la réhabilitation de l'école la commune de Veurey Voroize contracte auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Rhône Alpes un emprunt de la somme globale de 900 000 euros, neuf cent mille euros au taux de 1,31% dont le versement sera effectué le 25/09/2020 et dont le remboursement s'effectuera par une première échéance réglée le 25/01/2021, une deuxième échéance réglée le 25/03/2021, les échéances suivantes se succédant annuellement jusqu'à la fin des 20 annuités souscrites.

Le taux d'annuité s'élève à 1,4%. Les prêts comportent 80 échéances.

Les intérêts sont calculés sur la base de mois de 30 jours et d'année de 360 jours. L'amortissement du capital est progressif sauf la 1ère échéance Le remboursement de la 1ère échéance annuelle étant programmé sur janvier 2021, le taux correspondant à un prêt effectué sur 20 Années - pleines, (taux d'annuité) s'élève à 1,31%.

La commission d'engagement s'élève à :900 euros.

Pour compenser les décalages liés aux versements des subventions attendues sur les différents projets cités infra, la commune de Veurey Voroize contracte auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Rhône Alpes un emprunt de la somme globale de 300 000 euros, trois cent mille euros au taux de 0,79% dont le versement sera effectué le 01/09/2020 et dont le remboursement sera in fine au bout des trois années maximum.

Le conseil municipal décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable.

Le conseil municipal approuve les conditions financières et autorise Mme le Maire à signer les contrats dont un résumé est présenté supra :

Projets	montant	durée	taux en %	versement des fonds	périodicité	amortissement	base de calcul	commission d'engagement
La Cure (budget ppal)	350 000	20 ans	1,4	sous 3 mois	trimestrielle	progressif	30/360	0,1% de la somme
Ecole (budget ppal)	200 000	20 ans	1,4	sous 3 mois	trimestrielle	progressif	30/360	0,1% de la somme
Maison médicale (budget annexe)	350 000	20 ans	1,4	sous 3 mois	trimestrielle	progressif	30/360	0,1% de la somme
Ecole (budget ppal)	200 000	3 ans	0,79	sous 3 mois	trimestrielle	in fine	30/360	0,1% de la somme
Maison médicale (budget annexe)	100 000	3 ans	0,79	sous 3 mois	trimestrielle	in fine	30/360	mini 200€

Le conseil municipal,

AUTORISE Mme le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces s'y rapportant.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 28 juillet 2020

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE



Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2020 N° 2020-53
---	---

L'an deux mille vingt le vingt sept juillet, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juillet 2020

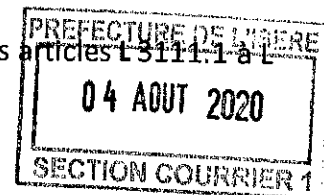
PRESENTS : P.RIGAULT, P.MONIER, JM QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, A.PIERRE, D BRET DREVON, B PEZET, C CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : V.EUGENE pouvoir C ZWOLAKOWSKI, G .JULLIEN pouvoir à P RIGAULT, JM DETROYAT pouvoir à B PEZET.

Elise Gutel a été élue secrétaire

N° 53/ 2020 : Décisions modificatives

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 3111-1 à L 3342.2 et sa partie réglementaire ;



Vu les écritures à passer pour les amortissements

DM n°1

CREDITS A OUVRIR							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art	Op	Anal			
D	F	042	8811		HCS	Dot aux amortis des imm.incorp.et corpo.	4 500,00	
							Total	4 500,00 €
CREDITS A REDUIRE							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art	Op	Anal			
D	F	011	8042		HCS	Achats de prestations de services (autres que terr	-4 500,00	
							Total	-4 500,00 €

DM n°2

COMPTES DEPENSES							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art	Op	Anal			
D	I	21	2188	OPFI	HCS	Autres	4 500,00	
D	F	042	875		HCS	Valeurs comptables des immobilisations cédées	13 528,00	
D	I	040	192	OPFI	HCS	Réalisation postérieures au 01/01/1997	13 528,00	
							Total	31 557,00 €
COMPTES RECETTES							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art	Op	Anal			
R	I	040	28041582	OPFI	HCS	AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES	3 750,00	
R	I	040	2802	OPFI	HCS	Amortissements des immobilisations	750,00	
R	F	042	776		HCS	Différences sur réalisations (négatives) reprises	13 528,00	
R	I	040	2182	OPFI	HCS	Matériel de transport	13 529,00	
							Total	31 557,00 €

DM n°3

Changement d'imputation comptable des sommes prévues pour la maison médicale passant du 2313 à un compte de versement 20414 auprès du budget annexe.

Le conseil municipal,

AUTORISE Mme le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces s'y rapportant.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 28 juillet 2020

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

